



Bourses de recherche postdoctorales du troisième siècle de l'Université McGill

C'est avec plaisir que nous lançons l'**appel de candidatures 2024-2025** pour le programme Bourses de recherche postdoctorales du troisième siècle de l'Université McGill.

Ce programme, qui en est à sa troisième édition, témoigne de l'engagement de l'Université McGill à recruter et à former de jeunes chercheuses et chercheurs d'exception, riches d'identités et d'expériences de vie diverses, dans toutes les disciplines. Il a deux grands objectifs :

1. Contribuer à la création d'un **bassin de jeunes chercheuses et chercheurs appartenant à des groupes en quête d'équité**. Les candidates et candidats sélectionnés sont des personnes prometteuses qui pourraient se voir offrir des postes menant à la permanence à l'Université McGill ou ailleurs après leurs études postdoctorales.
2. **Stimuler la recherche sur des questions sociales et scientifiques urgentes et complexes** : santé publique et inégalités en santé; réconciliation avec les peuples autochtones et justice; participation à la vie civile et démocratique, accroissement du volume des données et protection de la vie privée; confiance dans les institutions; changements climatiques et développement durable; migration des populations et déplacement des réfugiés; inégalités des revenus; injustice raciale; insécurité alimentaire et précarité du logement, etc.

Le boursier ou la boursière travaille sous la **supervision** directe d'un membre du corps professoral de l'Université McGill ayant une expertise dans son champ de recherche. En outre, elle ou il est jumelé à **deux mentors** : un mentor interne et un mentor externe. Le mentor interne est un membre du corps professoral de l'Université McGill candidat à la permanence ou permanent, autre que la personne assurant la supervision. Le mentor externe est un professionnel œuvrant dans la collectivité ou en entreprise. Le jumelage se fait en fonction des objectifs, des intérêts, de l'expérience et des préférences du boursier ou de la boursière. La supervision et le mentorat procurent à cette personne un **solide réseau** qui favorise la réussite de ses travaux de recherche, l'atteinte de ses objectifs personnels et professionnels et son bien-être global.

La bourse est octroyée pour **un an**. Elle **peut être renouvelée une fois** en fonction des progrès que réalise le boursier ou la boursière durant l'année et des recommandations de son superviseur et de ses mentors.

Le boursier ou la boursière reçoit 70 000 \$ par année (avantages sociaux en sus) et une allocation annuelle de recherche de 15 000 \$. Dans la mesure du possible, on lui



attribue un espace de travail dans la faculté où elle ou il est affecté.

Pour être admissibles, les candidats et candidates **doivent avoir rempli toutes les exigences liées à leur doctorat** au plus tard le 31 août 2024.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature en transmettant ce qui suit à l'adresse M3C@mcgill.ca :

- lettre d'intention décrivant le projet de recherche et son échéancier, et précisant le nom d'au moins un membre du corps professoral de l'Université McGill pressenti comme superviseur ou superviseure (maximum de 2 pages);
- curriculum vitæ;
- nom de trois personnes pouvant fournir des références si la candidate ou le candidat est retenu au terme de la première étape de la sélection.

Les candidatures doivent nous parvenir d'ici le 12 juillet 2024 pour l'année 2024-2025.

Le choix des boursiers ou boursières se fera au plus tard le 15 août 2024. Leur mandat débutera à la session d'automne ou au début de la session d'hiver 2024-2025, à une date convenant à la fois à la personne choisie et au membre du corps professoral qui assurera la supervision.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter cette [page](#) ou écrire à M3C@mcgill.ca.

Avril 2024
